Séance du conseil municipal du 5 juin 2020

Présents: Mrs. Mmes Violette FERNANDES, Alain PLANCHON, Corinne FISCHER, Guy LACOUDRE, Ingrid YENK, Jean-Pierre BERGER, Nicolas MILLET, Paul DELUGE, Sandra TORASSO,, Nicolas ANCLIN

Pouvoir de M. Fabrice REYT à M. DELUGE

M. Nicolas MILLET est nommé secrétaire

Vote du taux des taxes 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes pour 2020 à savoir :

Taxe foncier: 11,37 %

Taxe foncier non bâti: 31,04 %

Délégations du conseil municipal au Maire

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut déléguer une partie de ses compétences au maire pour la durée de son mandat. 8 délégations parmi les 29 possibles lui ont été déléguées à l'unanimité

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés
- Passer des contrats d'assurance et accepter les indemnités
- Prononcer la délivrance et reprise de concessions
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux
- De réaliser les lignes de trésorerie dans la limite de 50 000 €
- D'autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations
- De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions

Désignation des délégués à diverses commissions communales :

Ont été désigné à l'unanimité :

Commissions voirie: Violette FERNANDES, Alain PLANCHON, Fabrice REYT, Guy LACOUDRE, Ingrid YENK, Paul DELUGE

Patrimoine et bâtiments : Alain PLANCHON, Fabrice REYT, Guy LACOUDRE, Nicolas ANCLIN, Nicolas MILLET, Paul DELUGE

Finances: Violette FERNANDES, Nicolas MILLET, Paul DELUGE, Jean-Pierre BERGER

Solidarités, vie locale: Ingrid YENK, Jean-Pierre BERGER, Paul DELUGE, Violette FERNANDES

Communication: Fabrice REYT, Ingrid YENK, Paul DELUGE

Commission d'appels d'offres : ont été élus à bulletin secrets à l'unanimité :

Présidente: Mme Violette FERNANDES

Titulaires : Corinne WYNEN-FISCHER, Guy LACOUDRE et Nicolas MILLET

Suppléants : Alain PLANCHON, Paul DELUGE et Nicolas ANCLIN

Représentants aux syndicats :

SDE18: M. ANCLIN (titulaire), M. PLANCHON (suppléant)

<u>Défense</u>: M. Guy LACOUDRE

<u>Syndicat des écoles</u> : Titulaires : Nicolas MILLET, Paul DELUGE

Suppléant : Ingrid YENK

CNAS: Mme Violette FERNANDES

<u>Pays Val d'Aubois</u>: Titulaire: Jean-Pierre BERGER

Suppléant : Violette FERNNADES

<u>SMAEP</u>: Titulaire: Paul DELUGE, Violette FERNANDES

Suppléant : Nicolas ANCLIN

<u>Cher Ingénierie Territoire</u> : Guy LACOUDRE <u>EHPAD La Rocherie</u> : Titulaire : Ingrid YENK Suppléant : Paul DELUGE

Adhésion à l'association des Maires Ruraux et des Maires de France

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à l'association des Maires de France et à l'association des Maires ruraux à compter de 2020.

Divers

- Une candidate a été reçue en vu du remplacement de la secrétaire
- Une réunion avec le CIT est prévue jeudi 11/6 à 9h30
- Une personne sera désignée comme responsable des locations de salles pour les états des lieux

- Une permanence pour la distribution des masques aura lieu samedi 6 juin à la mairie	
Séance terminée à 20h54	
Ont signé les membres présents	
Violette FERNANDES	Alain PLANCHON
Corinne FISCHER	Guy LACOUDRE
Ingrid YENK	Jean-Pierre BERGER
Nicolas MILLET	Paul DELUGE
Sandra TORASSO	Nicolas ANCLIN